

Paris, le 2 juin 2022

[L'e-ssentiel 208](#)

Les Maisons d'assistantes maternelles : un modèle hybride, entre accueil individuel et collectif

Depuis leur création en 2010, les Mam suscitent beaucoup d'interrogations sur leur place dans le paysage des modes d'accueil du jeune enfant. Quels sont les profils des assistantes maternelles qui y travaillent ? Quel mode d'organisation est privilégié ? Quels regards ont les assistantes maternelles, les parents et les acteurs locaux sur ce mode d'accueil ?

Pour la première fois, [L'e-ssentiel](#) livre les résultats d'une enquête menée à la demande de la Cnaf sur les pratiques professionnelles en Mam à partir d'entretiens et d'observations. L'ensemble de l'étude, incluant des témoignages, est disponible sur [caf.fr](#) dans le [Dossier d'étude n°227](#).

3 500 Maisons dédiées aux jeunes enfants

Les Mam sont des lieux dans lesquels les assistantes maternelles accueillent en dehors de leur domicile les jeunes enfants qui leur sont confiés. Basé sur un contrat signé avec les parents, au même titre qu'un accueil individuel chez une assistante maternelle, il comporte également certaines caractéristiques d'un accueil collectif, étant donné le nombre d'enfants et de professionnelles réunis en un même lieu.

L'enquête menée entre 2020 et 2021 auprès de 6 Mam, implantées dans deux territoires contrastés, l'un rural et l'autre urbain, montre des « maisons » aménagées comme des lieux « familiaux », mais dans un cadre entièrement dédié aux enfants et conçu pour eux.

Des organisations ouvertes, entre individuel et collectif

Les assistantes maternelles s'y organisent collectivement de différentes façons, selon qu'elles mettent ou non en œuvre un système d'assistante maternelle « référente » pour chaque enfant, se répartissent les tâches entre elles selon leurs compétences respectives ou par la mise en place, ou non, d'un roulement et de formes d'entraide.

Un accueil semi-collectif plébiscité par les parents

Dans les Mam, l'enjeu de la reconnaissance du métier d'assistante maternelle est fort, pour les professionnelles, les parents et les acteurs locaux.

Créées par des assistantes maternelles à domicile reconverties, par des femmes inactives ou ayant exercé d'autres métiers auparavant, les Mam leur permettent d'exercer leur profession dans un lieu extérieur de chez elles, qui rend visible leur travail, et notamment son volet éducatif et pédagogique auprès des parents.

Ceux-ci les perçoivent comme un accueil semi-collectif, combinant les avantages de l'accueil collectif en permettant à leur enfant de s'ouvrir aux autres, tout en bénéficiant d'un accueil individualisé sécurisant du fait de sa petite taille. Pour les acteurs locaux, les Mam répondent à une forte demande des familles en matière d'offre d'accueil.

Un enjeu majeur : l'accompagnement institutionnel pour un collectif de travail commun

Si toutes les Mam se retrouvent dans l'idée « d'un vivre ensemble » basé sur un modèle familial, chacune est singulière. L'enjeu pour pérenniser ces collectifs de professionnelles passe par l'organisation du travail, avec par exemple, la mise en place d'analyses de pratiques pour construire un collectif de travail.

À la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), avec les 101 caisses d'allocations familiales, gère le versement des prestations familiales et sociales à 13,6 millions d'allocataires, soit 32,9 millions de personnes couvertes dont 13,8 millions d'enfants. Elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne et développent la solidarité envers les plus vulnérables. Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

CONTACT PRESSE : Virginie Rault 07 78 95 49 90 - presse@cnaf.fr